



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 11

Texte de la question

M Henri Bayard attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement sur une information diffusée très récemment par une radio, aux termes de laquelle les IVG auraient diminué en France depuis leur remboursement par la sécurité sociale. Il lui demande s'il a eu connaissance de cette information, comment elle doit être interprétée et quelles réflexions elle lui inspire.

Texte de la réponse

Reponse. - L'attention de M le ministre de la solidarité de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement a été appelée sur l'information selon laquelle le nombre d'interruptions volontaires de grossesse aurait diminué depuis leur remboursement par la sécurité sociale en 1982. Il informe l'honorable parlementaire, que depuis 1982, on assiste effectivement en France à une diminution du nombre annuel d'IVG : 181 922 en 1982, 169 600 en 1985, 163 953 en 1986. Cette tendance à la baisse ne peut pas être imputée au remboursement des IVG un lien de cause à effet n'est pas démontré mais par contre peut être mise en relation avec les progrès de la contraception et de l'éducation à la santé dans notre pays. Cette tendance à la baisse doit continuer à être encouragée par le développement de l'information sur les méthodes contraceptives.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : solidarité,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarité,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2137